FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : White spirit désaromatisé Onyx
Code du produit : C2605

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant, détachant, diluant peintures.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : ARDEA.
Adresse : 34 bd Ornano.93200.SAINT DENIS.FRANCE.
Téléphone : 01.55.87.09.60. Fax : 01.55.87.09.70.
aarnaud@ardeagroupe.fr
www.onyxbricolage.fr / www.chezlapaulette.com
Personne à contacter : Astrid ARNAUD au 03.81.60.57.60.

1.4. Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA / INRS (coordonnées des Centres Antipoisons).

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Liquide inflammable, Catégorie 3 (Flam. Liq. 3, H226).
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).
Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (STOT SE 3, H336).
Danger par aspiration, Catégorie 1 (Asp. Tox. 1, H304).
Cette substance ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :

GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement :
DANGER
Identificateur du produit :

EC 919-857-5	HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence - Généraux :	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence - Prévention :	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseils de prudence - Intervention :	
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331	NE PAS faire vomir.
Conseils de prudence - Stockage :	
P405	Garder sous clef.
Conseils de prudence - Elimination :	
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
EC: 919-857-5 REACH: 01-2119463258-33 HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES	GHS07, GHS08, GHS02 Dgr Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH:066		100%

Autres données :

Teneur en aromatiques: < 0.03%
Teneur en benzène < 1 mg/kg (=ppm)

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

Eloigner immédiatement la personne de l'atmosphère polluée et appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes.
Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Retirer les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.
Ne pas faire vomir.
En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.
Faire immédiatement appel à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer une irritation.
En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons, en raison de sa faible viscosité, et provoquer des lésions pulmonaires dans les

heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48h).
L'inhalation de vapeurs peut causer maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, évanouissement.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :
- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- dioxyde de carbone (CO2)
-poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :
- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, peut se former :
- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)
- hydrocarbures variés
- aldéhydes
- suies

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
En plus d'une tenue contre les accidents chimiques (casques, vêtements, gants et bottes) conforme à la norme EN 469 , porter un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Signaler les déversements aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.
Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir la section 13).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant inerte(sable, terre, ...).
Eliminer selon la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées.

Prévention des incendies :

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.
Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.
Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.
Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Stockage

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

Utilisation finale :	**Travailleurs**
Voie d'exposition :	Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à long terme
DNEL :	77 mg/kg de poids corporel/jour

Utilisation finale :	**Consommateurs**
Voie d'exposition :	Ingestion
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à long terme
DNEL :	46 mg/kg de poids corporel/jour
Voie d'exposition :	Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à long terme
DNEL :	46 mg/kg de poids corporel/jour
Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à long terme
DNEL :	185 mg de substance/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

- Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.
Type de gants conseillés :
- PVA (Alcool polyvinylique)
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- Néoprène® (Polychloroprène)
- caoutchouc fluoré

Caractéristiques recommandées :
Temps de pénétration > 480 min, sauf pour les gants en Caoutchouc Nitrile et Néoprène: > 60 min.
Epaisseur du gant en néoprène: > 0.75 mm si contact par projection.
Epaisseur du gant en caoutchouc nitrile: > 0.38 mm si contact par projection; sinon > 0.55mm.

- Protection du corps

Porter des vêtements de protection appropriés.

- Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
En cas de formation de vapeurs ou d'aérosols: cartouche combinée, filtre A/P2.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique :	Liquide Fluide.

Couleur

Couleur:	incolore

Odeur

Seuil olfactif :	Non précisé.
Odeur:	solvant pétrolier

Point de fusion

Point/intervalle de fusion :	Non précisé.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation :	Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point d'ébullition :	150 à 205°C
	Méthode de détermination du point d'ébullition :
	ISO 3405 (Produits pétroliers - détermination des caractéristiques de distillation à la pression atmosphérique).

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) :	Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion,limite inférieure d'explosivité (%) :	0.6
Dangers d'explosion,limite supérieure d'explosivité (%) :	6.5

Point d'éclair

Point d'éclair :	43.00 °C.
	Méthode de détermination du point d'éclair :
	ISO 2719 (Détermination du point d'éclair - Méthode Pensky-Martens en vase clos).

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non précisé.
Température d'auto-inflammation:	> 230 °C

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition :	Non précisé.

pH

pH :	Non concerné.
pH en solution aqueuse :	Non précisé.

Viscosité cinématique

Viscosité :	Non précisé.
Viscosité :	v < 7 mm2/s (40°C)
	Méthode de détermination de la viscosité :
	ISO 3104 (Produits pétroliers - Liquides opaques et transparents - Détermination de la viscosité cinématique et calcul de la viscosité dynamique).

Solubilité

Hydrosolubilité :	Insoluble.
Liposolubilité :	Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) :	Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).
Pression de vapeur:	0.20 à 0.27 kPa

Densité et/ou densité relative

Densité :	0.780 +/- 0.015

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur :	Non précisé.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction :	1.43 à 20°C

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

Taux d'évaporation

Taux d'évaporation :	30 à 50

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Voir les rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Cette substance est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- étincelles

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :
- acides forts
- agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :
- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO_2)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'exposition aux vapeurs de ce solvant au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central.
Les contacts prolongés ou répétés avec la substance peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
Des effets narcotiques peuvent se manifester, tels que la somnolences, la narcose, une diminution de la vigilance, la perte de réflexes, le manque de coordination ou le vertige.
Ils peuvent également se manifester sous la forme de violents maux de tête ou de nausées et entraîner des troubles du jugement, des étourdissements, de l'irritabilité, de la fatigue ou des troubles de la mémoire.
La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

11.1.1. Substances

Toxicité aiguë :

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

Par voie orale :	DL50 > 5000 mg/kg Espèce : Rat OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)
Par voie cutanée :	DL50 > 2000 mg/kg Espèce : Rat OCDE Ligne directrice 402 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchements ou gerçures de la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Danger par aspiration :

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
La toxicité par l'aspiration peut entraîner de graves effets aigus, tels qu'une pneumonie chimique, des lésions pulmonaires plus ou moins importantes, voire un décès consécutif à l'aspiration.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Par inhalation: nausées ou vomissements, migraine, somnolences/fatigue, étourdissements/vertiges, évanouissement.
Par contact avec la peau: rritation, sécheresse, gerçure.
Par ingestion: nausées ou vomissements.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

11.2. Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Tout écoulement dans le milieu naturel doit être évité.

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

Toxicité pour les crustacés :	CE50 > 1000 mg/l Espèce : Daphnia magna Durée d'exposition : 48 h OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)
Toxicité pour les algues :	CEr50 > 1000 mg/l Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata Durée d'exposition : 72 h OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance) NOEC = 3 mg/l Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata Durée d'exposition : 72 h OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Substances

Facilement biodégradable: 80% en 28 jours, selon la méthode de l'OCDE 301F.

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% AROMATIQUES

Biodégradation :	Rapidement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit s'évapore dans l'atmosphère.
Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol; il est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substance non persistante.
Substance non bioaccumulable.
Substance non toxique.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws) :

WGK 1 : Comporte un danger faible pour l'eau.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets de la substance et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.
Remettre à un éliminateur agréé.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2021 - IMDG 2020 - OACI/IATA 2021).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN3295=HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:

3

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	3	F1	III	3	30	5 L	-	E1	3	D/E
IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage manutention	Séparation	
	3	-	III	5 L	F-E. S-D	223	E1	Category A	-	
IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ	
	3	-	III	355	60 L	366	220 L	A3 A324	E1	
	3	-	III	Y344	10 L	-	-	A3 A324	E1	

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.
Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/643 (ATP 16)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/849 (ATP 17)

- Informations relatives à l'emballage :

Emballages devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).
Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- 30% et plus de : hydrocarbures aliphatiques

- Nomenclature des installations classées (Version 50 bis de février 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3) :

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime	Rayon

4331	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant :		
	1. Supérieure ou égale à 1 000 t	A	2
	2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1 000 t	E	
	3. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 100 t	DC	
	Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t.		
	Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 50 000 t.		

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.
Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

- Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK, AwSV vom 18/04/2017, KBws) :

WGK 1 : Comporte un danger faible pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci.
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu' éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Abréviations :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.
CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
CEr50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.
NOEC : La concentration sans effet observé.
REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.
DNEL : Dose dérivée sans effet.
ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK : Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).
GHS02 : Flamme.
GHS07 : Point d'exclamation.
GHS08 : Danger pour la santé.
PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.
SVHC : Substance of Very High Concern.

Annexe

White spirit désaromatisé Onyx

	Type de document	Titre	Mise-à-jour	Version	Page
1	Scénario d'Exposition	White spirit désaromatisé Onyx	2019-04-09	1.0	11

TFGES1ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fabrication de substances, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)
SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC1 - Fabrication de substances
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 1.1.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Fabrication de la substance ou utilisation en tant que réactif de procédé ou agent d'extraction au sein de systèmes fermés ou confinés. Ceci comprend les expositions accidentelles au cours d'opérations de recyclage/ou de valorisation, de transferts de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires/barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES1AILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Distribution de la substance, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)
SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC1 - Fabrication de substances
ERC2 - Fabrication de mélanges
ERC3 - Formulation des matières
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
ERC5 - Utilisation industrielle découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice
ERC6a - Utilisation industrielle entraînant la production d'une autre substance (utilisation des produits intermédiaires)
ERC6b - Utilisation industrielle d'aides à la fabrication réactives
ERC6c - Usage industriel de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
ERC6d - Usage industriel de régulateurs de process pour les procédés de polymérisation dans la production de résines, caoutchoucs, polymères
ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 1.1b. v1.

Processus, tâches et activités couverts
Chargement (y compris les navires /barges, wagons/camions et chargement de GRV) et reconditionnement (y compris dans des fûts et petits emballages) de la substance, y compris l'échantillonnage de cette dernière, son stockage, son déchargement, sa distribution, son entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.

Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos. Transférer à l'aide de conduites fermées.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos. Transférer à l'aide de conduites fermées.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES2ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)
SU20 - Services de santé

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC2 - Fabrication de mélanges
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 2.2.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans le cadre de processus continus ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, l'agglomération, la compression, le pastillage, l'extrusion, le conditionnement à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Traitements par lots à températures élevées. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Formuler dans des cuves de mélange closes ou ventilées.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Transfert/déversement à partir des conteneurs	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES3ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7 - Pulvérisation industrielle
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.3a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vrac, les activités d'application par pulvérisation, lamineur, épandeur, trempage, écoulement, lit fluide sur chaînes de production, ainsi que la formation de film) et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec prélèvement d'échantillon. Utilisation dans des systèmes confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Formation de film - séchage forcé (50 - 100°C). Étuvage (>100°C). Vulcanisation par rayonnement UV/FE (FE : faisceau d'électrons).	Manipuler la substance dans un système clos.
Opérations de mélange (systèmes clos). Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Formation de film - séchage à l'air	Aucune mesure spécifique identifiée.
Préparation du matériel pour application. Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation (automatique/robotique)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits; installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application par écoulement, lamineur, épandeur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits, Transferts en fûts/ par lots, Transfert/déversement à partir des conteneurs	Aucune mesure spécifique identifiée.
Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES3PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire
PROC19 - Mélange à la main en contact direct avec la peau, avec uniquement du PPE disponible

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.3b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vrac, les activités d'application par pulvérisation, rouleau, brosse, répandu sous forme de gouttelettes manuellement ou autres méthodes similaires, ainsi que la formation de film et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Utilisation dans des systèmes confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans des systèmes confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Préparation du matériel pour application. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Formation de film - séchage à l'air. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Formation de film - séchage à l'air. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Préparation du matériel pour application. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Préparation du matériel pour application. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots; installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application par écoulement, lamineur, épandeur. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application par écoulement, lamineur, épandeur. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Pulvérisation. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Pulvérisation. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES3CLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Consommateur.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit
PC1 - Colles, Obturants
PC4 - Produits antigels et dégivrants
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles)
excipient seulement
PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques
PC18 - Encre et Toners
PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants
PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires
PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.3c.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions en cours d'utilisation (y compris le transfert et la préparation de produits, l'application au pinceau, par pulvérisation manuelle ou autres méthodes similaires) et pendant le nettoyage des équipements.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Pression de vapeur
0.3 kPa
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 37500; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :6600.
Fréquence et la durée d'utilisation
Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4
Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC1 - Colles, Obturants. Colles, usage non professionnel	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :3; Pour chaque utilisation, éviter d'utiliser une quantité de produit supérieure à (g) :5
PC1 - Colles, Obturants. Colles usage bricolage (colle à tapis, colle à carrelage, colle à parquet)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :1; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :110; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :6390; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :3.3; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC1 - Colles, Obturants. Colle à pulvériser	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :11.
PC1 - Colles, Obturants. Mastics	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :75; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :2.5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées; Pour chaque utilisation, éviter d'utiliser une quantité de produit supérieure à (g) :25

PC4 - Produits antigels et dégivrants. Lave vitres de voiture	Conditions opératoires Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :0.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Produit pour radiateur	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :2.5.
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Dégivrant de serrure	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :45.
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :3.5.
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :11.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture latex à l'eau pour murs	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Bombe aérosol	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :14; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.

PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Enduits et mastic	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Plâtres et enduits de lissage	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.8; Éviter toute utilisation fenêtres fermées; Pour chaque utilisation, éviter d'utiliser une quantité de produit supérieure à (g) :900
PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Pâte à modeler	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365: Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :0.027.
PC9c - Peintures au doigt. Peintures au doigt	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :0.025.
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture latex à l'eau pour murs	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Bombe aérosol	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :14; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC18 - Encre et Toners. Encres et toners.	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :71.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :40; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :0.45;
PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :6.

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, en spray (meubles, chaussures)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Liquides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pâtes	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4. Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pulvérisateur	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :2.4.

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, en spray (meubles, chaussures)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :115; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.1; Éviter toute utilisation dans une pièce de surface inférieure à (m3) : 34; Pour chaque utilisation, éviter d'utiliser une quantité de produit supérieure à (g) :45

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES4ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC7 - Pulvérisation industrielle
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.4a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert à partir du lieu de stockage, le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs. Expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel), ainsi que le nettoyage et l'entretien des équipements annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales.
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application de produits nettoyants dans les systèmes clos	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Dégraissage de petits objets dans station de nettoyage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Surfaces. Nettoyage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES4PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.4b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs ; ainsi que les expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel).

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Transferts en fûts/ par lots. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus semi-automatique (p. ex. application semi-automatique de produits d'entretien, notamment des sols)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Surfaces. Nettoyage. Trempage, immersion et déversement	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression. Laminage, brossage, aucune pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression. Pulvérisation. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression. Pulvérisation. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Manuel. Surfaces. Nettoyage. Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempage, etc. Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application de produits nettoyants dans les systèmes clos. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage des appareils médicaux	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES4CLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Consommateur.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit
PC3 - Produits pour la purification de l'air
PC4 - Produits antigels et dégivrants
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles)
excipient seulement
PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants
PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants)
PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.4c.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre les expositions générales pour les consommateurs résultant de l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Pression de vapeur
0.3 kPa
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 13800; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5.
Fréquence et la durée d'utilisation
Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC3 - Produits pour la purification de l'air. Soin de l'air, à action instantanée (bombes aérosols)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC3 - Produits pour la purification de l'air. Soin de l'air, à action instantanée (bombes aérosols). Pesticide. excipient seulement	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Pour chaque utilisation, Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC3 - Produits pour la purification de l'air. Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8. Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC3 - Produits pour la purification de l'air. Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide). Pesticide. excipient seulement	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :25.
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Lave vitres de voiture	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC4 - Produits antigels et dégivrants. Produit pour radiateur	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :2.5.
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Dégivrant de serrure	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :45.
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :3.5.
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :11.

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture latex à l'eau pour murs	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :27.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Bombe aérosol	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :14; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.
PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Enduits et mastic	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Plâtres et enduits de lissage	Conditions opératoires: Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :1.8; Éviter toute utilisation fenêtres fermées; Pour chaque utilisation, éviter d'utiliser une quantité de produit supérieure à (g) :900
PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Pâte à modeler	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :0.027.
PC9c - Peintures au doigt. Peintures au doigt	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :0.025.
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Liquides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pâtes	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Aérosols	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :3.5.
PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :11.
PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :12; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1; Mesures de gestion des risques: Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :5; Éviter toute utilisation fenêtres fermées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES6ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Lubrifiant, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC7 - Pulvérisation industrielle
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert
PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.6a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Charge initiale des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie - PROC 17	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie - PROC 18	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance de petits objets	Aucune mesure spécifique identifiée.
Reprise des articles rejetés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES6PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Lubrifiant, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert
PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie
PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 9.6b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions accidentelles pendant les transferts de matières, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Extérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie. Intérieur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance de petits objets.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Usage lubrifiant moteur	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.
Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES7ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7 - Pulvérisation industrielle
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.7a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux/huiles de laminage, y compris les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuit, de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion (y compris les opérations de brossage, de trempage et de pulvérisation), l'entretien du matériel, le drainage et l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes ouverts).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac; installation dédiée	Vidanger les lignes de transfert avant le découplage.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. - PROC 9	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Utiliser des équipements dédiés.
Opérations d'usinage des métaux	Aucune mesure spécifique identifiée.
Traitement par trempage et versement de produit sur la pièce	Prévoir un délai afin d'égouter tout produit de la pièce à usiner.
Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage/moulage des métaux automatisé. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage/moulage des métaux semi-automatisé; température élevée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements; installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos. Transférer à l'aide de conduites fermées.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos. Transférer à l'aide de conduites fermées.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES7PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.7c.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux, y compris les opérations de transfert, les activités ouvertes et confinées de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion, le drainage et le réusinage d'articles contaminés/rejetés, ainsi que l'élimination des huiles usagées.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée - PROC 9	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations d'usinage des métaux	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements; installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES10ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme liants et agents de démoulage, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC6 - Opérations de calendrage
PROC7 - Pulvérisation industrielle
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.10a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation comme liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matières, mélanges, applications (pulvérisation et brossage compris), moulages et coulages, et les opérations de traitement de déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de produits (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Utilisation dans des systèmes confinés avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Estampage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de fonderie (systèmes ouverts). Génération d'aérosols en raison de la température élevée du processus	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation. Mécaniques	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation. Manuel	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.
Trempage, immersion et déversement	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES10PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme liants et agents de démoulage, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC6 - Opérations de calendrage
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.10b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation comme liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matières, mélanges, applications par pulvérisation et brossage, et les opérations de traitement de déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de produits (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Utilisation dans des systèmes confinés avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Estampage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de fonderie (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation. Mécaniques	Aucune mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation. Manuel	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES12ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 7.12a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs	
Scénarios participants	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Manipuler la substance dans un système clos.
Utilisation comme carburant	Manipuler la substance dans un système clos.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs	
Catégorie(s) de produit	**Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques**

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES12PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 9.12b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Avitaillement en carburant	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos).	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation comme carburant (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES12CLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Consommateur.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit
PC13 - Carburants / Combustibles

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 9.12c.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Couvre l'utilisation de combustibles liquides par les consommateurs.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Pression de vapeur
0.3 kPa
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 37500; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :420.
Fréquence et la durée d'utilisation
Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des automobiles	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :37500; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.05; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des scooters	Conditions opératoires Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :3750; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide pour équipement de jardin - Utilisation	Conditions opératoires Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Équipement de jardin - Ravitaillement en carburant	Conditions opératoires Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :420; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03; Mesures de gestion des risques Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Combustible pour appareil de chauffage domestique	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :3000; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC13 - Carburants / Combustibles. Huile pour lampe	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :100; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.01; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES13ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 7.13a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage des articles/équipements (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Reprise des articles rejetés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos).	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.
Maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES13PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 9.13b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements professionnels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts en fûts/ par lots;	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transfert/déversement à partir des conteneurs	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires	Aucune mesure spécifique identifiée.
Reprise des articles rejetés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements;	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.
Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES13CLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Consommateur.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit
PC16 - Fluides Caloporteurs
PC17 - Fluides Hydrauliques

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 9.13c.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Utilisation d'objets clos hermétiquement contenant des fluides fonctionnels, p. ex. huiles de transfert, fluides hydrauliques, réfrigérants.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Pression de vapeur
0.3 kPa
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 2200; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468.
Fréquence et la durée d'utilisation
Sauf mention contraire, Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;
Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC16 - Fluides Caloporteurs. Liquides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.
PC17 - Fluides Hydrauliques. Liquides	Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17; Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES15PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC11 - Pulvérisation non industrielle
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.15.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Application de revêtements de surface et de liants dans les activités de construction et de travaux routiers, y compris le pavage, l'application manuelle de mastic et l'application de couverture et de membrane d'étanchéité.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts en fûts/ par lots; installation non dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots; installation dédiée	Utiliser des équipements dédiés.
Transferts en fûts/ par lots; installation dédiée. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Utiliser des équipements dédiés.
Laminage, brossage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation/brumisage par application mécanique. Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Éviter les activités impliquant une exposition de plus de 1 heure.
Pulvérisation/brumisage par application mécanique	Aucune mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements;	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES17ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC2 - Fabrication de mélanges
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
Non applicable.

Processus, tâches et activités couverts
Utilisation de la substance en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Activités de laboratoire. à petite échelle	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES17PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage
PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.17.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Utilisation de la substance en petites quantités en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Activités de laboratoire. à petite échelle	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES23ILOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau industriel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU3 - Production Industrielle (Tout)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)
PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition
PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC6 - Opérations de calendrage
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)
PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 4.21a.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Traitement des polymères formulés, y compris les transferts de matières, la manipulation d'additifs (p. ex. pigments, stabilisants, charges, plastifiants, etc.), les activités de moulage, de réticulation et de formage, de réutilisation de matériaux, de stockage ainsi que les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac; installation dédiée	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pesage en vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pesage en vrac avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pesage à petite échelle	Aucune mesure spécifique identifiée.
Prémélange d'additifs. Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Prémélange d'additifs (systèmes ouverts). Processus par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Prémélange d'additifs. Éviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac - PROC 9	Aucune mesure spécifique identifiée.
Calandrage (y compris par les mélangeurs Banbury). Opération réalisée à température élevée (> 20°C supérieure à la température ambiante)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Production d'articles par trempage et écoulement (ou versement)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Extrusion et mélanges-maîtres	Aucune mesure spécifique identifiée.
Moulage d'articles par injection	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de finition	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.

TFGES23PLOWK8C9C11NICLT2ARO
Version 1.0

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages
Secteur d'utilisation
SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé
PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition
PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition
PROC6 - Opérations de calendrage
PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés
PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés
PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)
ESVOC SpERC 8.21b.v1.

Processus, tâches et activités couverts
Traitement de polymères formulés, y compris les transferts de matières, les activités de moulage et de formage, de réutilisation de matériaux ainsi les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Remarques
Cette substance n'est pas PBT/vPvB en matière de dangerenvironnemental, une évaluation des risques n'est pas nécessaire

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit
État physique
Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Concentration de la substance dans le produit
Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).
Quantités utilisées
Illimitée.
Fréquence et la durée d'utilisation
Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition
Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.
Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Manipuler la substance dans un système clos.
Transferts de produits	Aucune mesure spécifique identifiée.
Moulage d'articles par injection	Aucune mesure spécifique identifiée.
Réusinage des articles	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements;	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Stocker la substance dans un système clos.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

Environnement
Non applicable.

4. Guide de conformité au scenario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé
Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre.
Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau.
Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.
Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont controlés à des niveaux au moins équivalents.

Environnement
Non applicable.